



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDA

15 février 2017
PROCÈS-VERBAL

Présences des membres du CCSEHDAA

Représentants pour les élèves en difficulté de niveau préscolaire et primaire :

Présences : Mesdames Marie-Claude D. Trudel, Véronique Lachapelle, Priscilla Lam et Andrée Morin,
Monsieur Edwin Villegas

Représentants pour les élèves en difficulté de niveau secondaire :

Présence : Madame Lise Bissonnette
Absences : Mesdames Hanane Akartit, Sylviane Drouin et Julie Monette

Représentants pour les élèves en difficulté desservis à l'extérieur de la commission scolaire:

Présence : Monsieur Tommy Gaulin
Absences : Mesdames Marie-Josée Aubin et Virginie Joyal

Représentants des organismes qui dispensent des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

Absences : Mesdames Joëlle Côté et Martine Ouvrard

Représentants des enseignants :

Présence : Monsieur Francis Paquin
Absence : Madame Sophie Paquette

Représentant des professionnels du réseau scolaire :

Présence : Monsieur Roch Gosselin

Représentant du personnel de soutien :

Absence : Madame Véronique Couture

Représentant des directions d'école :

Présence : Madame Maryse Girard

Représentant de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries :

Présence : Madame Isabelle Forget

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19 h 06.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Andrée Morin, appuyé par Madame Maryse Girard d'adopter l'ordre du jour avec les modifications apportées.

3. Approbation du procès-verbal du 18 janvier 2017

Il est proposé par Madame Andrée Morin, appuyé par Madame Maryse Girard d'adopter le procès-verbal du 18 janvier 2017 tel que présenté.

15 février 2017
PROCÈS-VERBAL

4. Affaires découlant des procès-verbaux précédents

4.1. Information pour le groupe AMI à Pierre-Bédard

Groupe école secteur régulier et non pour les EHDA.

AMI : Approche Motivationnelle Individualisée pour les élèves de secondaire 3 en reprise ou des élèves de secondaire 2 avec une fragilité au niveau de l'apprentissage.

5. Période de questions du public

Aucun public.

6. Points de consultation – Partie 1

6.1. Échange et clarification d'une section de l'article 187 de la LIP

Madame Priscilla Lam explique le contexte par rapport aux courriels reçus et adressés au CCSEHDAA de la part des parents. On veut instaurer une procédure uniforme pour répondre aux parents demandeurs. Les parents sont encouragés à suivre la procédure suivante en cas de différends avec le milieu scolaire :

- Faire tout d'abord un suivi avec l'équipe-école et la direction;
- Au besoin, contacter Madame Thibodeau au service à la clientèle;
- Si le parent ne trouve toujours pas satisfaction à ses besoins, il peut contacter le Protecteur de l'élève.

Lorsqu'un parent demande l'implication du CCSEHDAA sur l'application du plan d'intervention, il est important de référer ce parent à la procédure précédente. De plus, le parent doit être avisé que le CCSEHDAA peut émettre des recommandations à la CS et non directement au parent. Le rôle du CCSEHDAA dans une telle situation reste à être clarifié.

6.2. Données concernant les ressources professionnelles de la CSDGS

Le syndicat des professionnels demande au CCSEHDAA la répartition des ressources de professionnels en fonction des demandes des EHDA. On conseille de s'adresser au CRT pour obtenir ces données.

7. Groupes de travail

7.1. Information

Le SRSOR offre différentes possibilités d'emplois adaptés pour les EHDA après le parcours scolaire. Il pourrait être intéressant pour les parents d'obtenir des informations à ce sujet. Ceci pourra être discuté dans le groupe de travail qui se penche sur l'organisation d'une soirée d'information pour les parents.

Il est proposé de continuer le travail en petit groupe tel que débuté à la dernière rencontre. Il est aussi proposé qu'à la prochaine rencontre chaque groupe présente un court résumé et le livrable de leur travail afin que l'ensemble des membres puissent se prononcer sur le travail à prioriser d'ici la fin de l'année scolaire.

15 février 2017
PROCÈS-VERBAL

7.2. Première période

Sujets à aborder par petits groupes : clarification des fonctions du comité, budget du comité, mise à jour du site web, rapport annuel CCSEDHAA, soirée d'information pour les parents (partenaires de la région et scolarisation EHDA). Les groupes poursuivent le travail de la dernière rencontre.

7.3. Deuxième période

Sujets à aborder par petits groupes : suivi orthophonie, évaluation en psychologie, stages manquant FPT et FMS, transport scolaire, service de garde.

8. Points d'information

8.1. Les bons coups à la CSDGS

Madame Andrée Morin partage un bon coup d'une classe d'anglais : un élève TSA chante à l'aide d'un IPAD dans un spectacle.

8.2. Départ de Mme Francine Rocque

Madame Hanane Akartit devient représentante de parents.

8.3. Retour sur le colloque de l'ITA - présentation d'Edwin Villegas

Sujet de la conférence : dyspraxie. Monsieur Edwin Villegas fait un résumé de la conférence.

8.4. Remboursement des frais du colloque de l'ITA

La demande de remboursement doit être remplie sur le formulaire de la CS et ceci pour tous les remboursements passés et futurs. Madame Isabelle Forget fera parvenir un formulaire de perfectionnement au membre qui demandera un remboursement. Le membre remettra le formulaire à Madame Véronique Lachapelle qui le remettra au comité des parents.

8.5. Forum PEHDA

Madame Marie-Josée Aubin sera présente à ce forum qui doit avoir lieu à Québec.

8.6. Comité de parents

- Madame Véronique Lachapelle présente le programme BOKS qui consiste à faire bouger les jeunes dans les écoles.
- Madame Andrée Morin propose que Madame Véronique Lachapelle demande au comité des parents de transmettre l'information du programme BOKS aux directions, par courriel. Accepté unanimement.
- Les écoles St-Jude et St-Isidore-Langevin sont celles ayant ce programme.
- Le comité a adopté le calendrier 2017-2018.
- Le comité a discuté du prix bénévole.

8.7. Conseil des commissaires

Le contrat pour les plans de la nouvelle école spécialisée a été accordé.

15 février 2017
PROCÈS-VERBAL

9. Points de consultation – Partie 2

9.1 Remboursement des frais liés à la participation à un colloque si le membre ne fait pas de retour au comité

Le comité rembourse les formations approuvées si le membre fait un résumé et partage les informations recueillies lors de la formation.

9.2 Prix bénévole CCSEHDAA

Aucune candidature. Sujet remis à la prochaine réunion.

Le comité croit qu'il faut que l'information soit transmise autrement pour recevoir des candidatures.

10 Résumé de la rencontre

Madame Isabelle Forget fait la lecture du résumé.

11 Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 29 mars 2017.

12 Clôture de la rencontre

La rencontre se termine à 22 h 09.

Secrétaire : Madame Marie-Claude D.-Trudel

Présidente : Madame Priscilla Lam

c. c. Madame Kathlyn Morel, Directrice générale adjointe et responsable des services éducatifs